



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1992 du 09 AVRIL 2025

Le Chef de l'État a échangé avec le Ministre des Affaires Étrangères de la Mauritanie

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a échangé ce mercredi 09 avril 2025, au Palais de la Présidence de la République, avec le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur de la République Islamique de Mauritanie, M. Mohamed Salem Ould MERZOUG.

Celui-ci a indiqué, au terme de la rencontre, qu'il était porteur d'un message du Président de la République Islamique de Mauritanie, S.E.M Mohamed Ould EL- GHAZAOUANI, à son ami et frère, S.E.M Alassane OUATTARA.

Il a relevé la solidité des liens entre la Mauritanie et la Côte d'Ivoire, caractérisée par des relations fortes, anciennes et diverses, mais également par des échanges qui sont l'expression de la volonté commune des deux Chefs d'État de consolider davantage la coopération bilatérale.

Ces échanges se traduisent également, selon le Ministre Mohamed Salem Ould MERZOUG, par des concertations régulières entre les deux Présidents de la République sur des sujets en lien avec le continent africain, mais aussi sur des questions internationales et d'actualité.

A cet égard, il a précisé avoir abordé avec le Président Alassane OUATTARA, la question de l'immigration irrégulière, une préoccupation centrale et majeure aujourd'hui pour le continent africain. Pour le Ministre mauritanien des Affaires Étrangères, cette question sape de nos jours, les fondements des relations entre les différents peuples que tout unit pourtant, notamment l'histoire, la géographie et la culture. Ce phénomène de l'immigration irrégulière est, selon lui, un phénomène qui est instrumentalisé par des réseaux mafieux et criminels, qui jouent sur la détresse des populations, en particulier de la jeunesse, force vive de nos pays.

Pour étayer ses propos, M. Mohamed Salem Ould MERZOUG a révélé qu'entre 2022 et 2024, il y a eu une massification de ce phénomène de l'immigration irrégulière avec parfois son corollaire de traitements inhumains insupportables.

Après avoir levé un coin de voile sur la situation spécifique dans son pays, le Ministre mauritanien des Affaires Étrangères a préconisé de prendre à bras le corps cette question par l'ensemble des pays, dans une synergie d'actions, pour l'adresser durablement. A ce

niveau, il a affirmé avoir noté une parfaite identité de vue entre la Côte d'Ivoire et la Mauritanie.

Pour terminer, il a dit avoir été chargé par le Chef de l'État ivoirien de transmettre ses amitiés et ses salutations fraternelles à son ami et frère, S.E.M Mohamed Ould EL-GHAZAOUANI, Président de la République Islamique de Mauritanie.

Notons qu'avant cet entretien, le Président de la République a présidé un Conseil des Ministres.

L'on retient que ce Conseil a adopté, entre autres, au titre du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, un projet de loi relatif à la biologie médicale.

Ce projet de loi vise à adapter l'exercice de la biologie médicale aux exigences nouvelles de la réforme hospitalière initiée par le Gouvernement.

Au titre du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, le Conseil a adopté un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Guichet Unique du Permis de Construire et du Contrôle Urbain, en abrégé GUPCCU.

Le Guichet Unique du Permis de Construire et du Contrôle Urbain permettra d'assurer une maîtrise accrue du processus de développement de nos villes et de mettre définitivement un terme aux constructions irrégulières et disharmonieuses, et globalement, au désordre urbain, préjudiciable à l'action publique, notamment en cas de pluies diluviennes et d'inondations.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Eric DRO DIOMANDE,

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci